



Lasure professionnelle de protection du bois 3-en-1 Aqua HSL-35

Lasure de protection du bois premium en phase aqueuse à séchage rapide pour l'usage professionnel



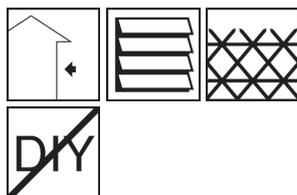
Teinte	Disponibilité					
		Nbre / palette	672	200	96	30
	Taille / Quantité	0,75 l	2,5 l	5 l	10 l	20 l
	Conditionnement	Seau métal	Seau métal	Seau métal	Seau métal	Seau métal
	Emballage / Code	01	03	05	10	20
	Art. n°					
incoloré	7120	■	■	■	■	■
chêne clair (RC-365)	7121		■	■		■
pin (RC-270)	7122		■	■		■
mélèze (RC-260)	7123		■	■		■
teck (RC-545)	7124		■	■		■
noyer (rc-660)	7125		■	■		■
palissandre (RC-720)	7126		■	■		■
gris argent (RC-970)	7127		■	■		■
blanc (RC-990)	7128		■			■
teinte spéciale	7129		■	■	■	■

Consommation

Action préventive efficace contre le bleuissement à 197-216 ml/m² en au moins 2 applications



Domaines d'utilisation



- Bois à l'extérieur
- Bois sans contact avec la terre, en classes d'emploi 2 et 3 selon EN 335-1.
- Eléments en bois de dimensions non stables: p. ex. palissades, charpentes, carports, bardages.
- Eléments en bois de stabilité dimensionnelle limitée: p. ex. volets brisés, planches profilées, chalets de jardin.
- Eléments en bois de dimensions stables (uniquement comme primaire): p. ex. portes et fenêtres.
- Primaire, application intermédiaire et finition
- Non adaptée pour l'application sur les sols (terrasses, platelage, etc.)

Propriétés



- Lasure fine
- 3 en 1: Imprégnation, primaire et saturateur
- Protection du bois contre l'humidité et prévention efficace contre les champignons responsables du bleuissement
- La protection contre les intempéries (protection constructive du bois et protection contre l'humidité par le produit) permet de réduire le risque de développement du bleuissement et de la pourriture.
- Forte proportion en extrait sec pour une meilleure sécurité physique contre la guêpe du bois
- Protection du film contre les moisissures et les algues
- Aqueux: aucune odeur désagréable, nettoyage des outils à l'eau
- Séchage rapide: 2 applications en une journée



- Application suivante sans ponçage préalable
- Protection à long terme avec une usure uniforme sans écaillage
- Pénètre en profondeur
- Respirant
- Toutes les teintes peuvent être mélangées entre elles.

Données techniques

Liant	Système acrylate/alkyde
Densité (20°C)	Env. 1,03 g/cm ³
Temps d'écoulement en secondes (20° C, DIN 4)	Env. 21
Odeur	Douce, inodore après séchage
Degré de brillance	Mat

Les valeurs indiquées correspondent à des propriétés typiques du produit, et non à des spécifications contractuelles.

Informations complémentaires

- Nuancier
- Nachhaltigkeitsdatenblatt

Produits complémentaires

- Aqua IG-15-Primaire d'imprégnation IT* (7145)
- Induline SW-910 (3777)
- Aqua MSL-45/sm-Lasure UV+ (7130)
- Aqua OML-48 Lasure medium-solid à base d'huiles ^[éco] (7710)
- Aqua DSL-55 Lasure PU à couche épaisse (7220)
- Aqua NEL-56/tm-Natureffektlack (7151)

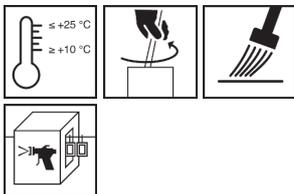
* Utiliser les produits biocides avec les précautions d'usage.
Avant utilisation, toujours lire l'étiquette et les informations produit!

Préparation

- **Exigences concernant le support**
Le support doit être propre, sec et sans poussière.
Eléments en bois de dimensions stables: Humidité du bois 11 - 15 %.
Eléments en bois de stabilité dimensionnelle limitée ou sans stabilité dimensionnelle: Humidité du bois max. 18%.
- **Traitement préliminaire**
Enlever complètement les anciennes couches de peinture (par ex. lasure épaisse ou peintures couvrantes), l'écorce, le liber et la saleté.
Éliminer les traces de résine, les nœuds fissurés ou désolidarisés, puis nettoyer avec le produit adapté (p. ex. Diluant & Nettoyant pour pinceaux).
Dans la mesure du possible, avant application, poncer les bois lisses, rabotés, puis dépoussiérer afin d'assurer une meilleure absorption.
Conformément aux normes et règlements en vigueur pour le revêtement du bois et des matériaux dérivés du bois à l'extérieur par la mise en œuvre artisanale.

Mise en œuvre

Produit réservé à l'usage des professionnels!



- **Conditions de mise en œuvre**
Température optimale du matériau, ambiante et du support: +10 °C au min. jusqu'au +25 °C au maximum.
Humidité relative 50 % - 65 %.

Bien brasser le produit.
Entreprises spécialisées qualifiées : peinture, pulvérisation uniquement dans des systèmes fermés.
Appliquer dans le sens des fibres.
Après séchage, procéder à la 2ème application.
Ne traiter les surfaces contiguës qu'avec des articles de même numéro de lot (mélanger au préalable les articles de lots différents), sinon de légères différences de couleur, de brillance et de structure peuvent apparaître.
Bien refermer les emballages entamés et les utiliser aussi rapidement que possible.

Informations de mise en œuvre



Contrôler la compatibilité avec le support, l'adhérence et la teinte par la réalisation préalable d'une surface test.
Avant d'appliquer un revêtement sur des bois et des matériaux à base de bois techniquement modifiés, il faut effectuer un essai de revêtement et un test d'adéquation pour la zone d'application souhaitée.
Ne pas appliquer à moins que +5 °C.
Si la température est trop basse et l'humidité de l'air trop élevée, les propriétés sont retardées.
L'application d'une lasure dispersion hydrodiluable sur bois de chêne peut entraîner - en raison de ses composants - des décolorations sombres.
Des tests préliminaires sont également recommandés sur d'autres types de bois.
Utiliser les versions incolore, blanc et hemlock uniquement sur les surfaces extérieures non exposées directement aux intempéries (p.ex. soffites) ou bien uniquement à titre de primaire.



En raison des différences de comportement de couverture entre les teintes de lasure blanches et pastel, l'aspect visuel peut varier en fonction du support. Il convient de vérifier au préalable si, dans certaines circonstances, des substances contenues dans le bois peuvent entraîner une décoloration de la couche de lasure.

En raison de la moindre protection contre les UV de ces teintes, il faut s'attendre à des intervalles d'entretien plus courts.

Afin de prendre en compte et de clarifier ces faits, une surface d'essai doit être réalisée au préalable pour garantir l'attente de la surface.

En présence d'un bois riche en substances décolorantes, p. ex. chêne, cèdre rouge, afzelia, séquoia, etc., la pluie peut entraîner un lessivage de ses substances hydrosolubles, et provoquer ainsi des décolorations sur un enduit ou une maçonnerie de couleur claire.

Imprégner les bois de bout en teinte adaptée (minimum 2 applications).

Couper les bois de bout inférieurs sur l'arrière pour créer un larmier.

À chaque application de saturateur, la teinte s'intensifie et la brillance augmente.

■ Séchage

Hors poussière : après env. 1 heure

Recouvrable : après env. 2 - 3 heures

Valeurs pour une température de 20°C / une humidité relative de l'air de 65 %.

Une température basse, une faible circulation d'air et une humidité de l'air élevée retardent le séchage.

Pour éviter un blocage lors de l'entassement ou lors de l'emballage entre les parties traitées faut-il prévoir un film de protection comme couche intermédiaire.

■ Dilution

Produit prêt à l'emploi

Au besoin avec jusqu'à 5% d'eau.

Important

Sur bois de mélèze raboté et bois de conifère particulièrement riche en résine, tout particulièrement en présence de nœuds, coupe sur dosse et zones de bois tardif riche en résine, une adhérence réduite est possible, susceptible d'entraîner une altération de l'application par les intempéries. Compter alors avec des intervalles d'entretien plus courts / des rénovations plus fréquentes. Dans ce cas, le seul remède consiste en une exposition préalable aux intempéries ou en un ponçage très grossier (grain 80) du bois. Pour ces bois en finition "bois brut de sciage", compter avec des intervalles nettement plus longs entre deux entretiens / rénovations.

Conformément à l'état actuel de la technique (en Allemagne, notamment la norme DIN 68800-1 et -3), les mesures de protection du bois doivent également être planifiées à temps et avec soin sur les éléments de construction en bois non porteurs, en concertation avec toutes les parties impliquées dans la construction (architecte, maître d'ouvrage, exécutant des travaux) et en tenant compte des exigences juridiques et des conditions sur place. L'utilisation de produits biocides ("chimiques") de protection du bois doit donc toujours être indiquée de manière appropriée avant la vente ou faire l'objet d'un accord écrit préalable avec le client. Le non-respect de cette mesure peut entraîner des conflits spécifiques au pays et à la commande avec les exigences légales, les prescriptions normatives ou les systèmes de certification. Pour convenir d'une mesure de protection du bois par l'utilisation d'un produit biocide ("chimique") de protection du bois sur les éléments en bois à construire, le service technique de Remmers vous fournira volontiers, après consultation, un projet correspondant.

Tenir compte des réglementations relatives à la protection constructive du bois.

Ne pas utiliser sur des surfaces horizontales sans pente d'écoulement et sans rayon de bord, éviter l'accumulation d'humidité.

Outillage / Nettoyage des outils



Pinceau en poils acryliques, pinceau plat

Nettoyer les outils immédiatement après utilisation, avec de l'eau ou avec le Nettoyant concentré Aqua RK-898.

Éliminer les résidus de nettoyage conformément aux réglementations en vigueur.

Stockage / Tenue en stock



En emballage d'origine bien fermé, hors de portée des enfants, au frais au sec, à l'abri du soleil et du gel, dans des locaux bien aérés. Ne pas fumer dans l'entrepôt.

Sécurité / Réglementations

Pour plus de renseignements en matière de sécurité pendant le transport, de stockage et manipulation, d'élimination et écologie, consulter la fiche de données de sécurité en vigueur.

Mesures de premiers secours

Après inhalation:

Amener les sujets à l'air frais et les garder au calme



En cas de malaise, recourir à un traitement médical.
Après contact avec la peau:
Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin
Après contact avec les yeux:
Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
Après ingestion:
Rincer la bouche et boire ensuite abondamment
Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

Élimination Important reste de produit: élimination en emballage d'origine conformément aux réglementations locales / nationales en vigueur. Donner les emballages parfaitement vides au recyclage. Ne pas éliminer avec les ordures ménagères. Ne pas verser le produit dans l'évier/ les égouts.
Code des déchets 03 02 05* autres produits de protection du bois contenant des substances dangereuses

Réglementation sur les produits biocides

Agents actifs:
100 g de produit contiennent 0,63 g butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle
Homologation n°:
FR-2019-0083; BE2019-0046-00-00
Directives relatives à la protection:
BP 1082 - Protection de bois curative - mesures de base
BP 2082 - Protection de bois curative qui peut être pulvérisée
BP 1081 - Protection du bois préventive - mesures de base
BP 2081 - Agent de protection du bois: Brosse, rouleau, spatule, etc.
BP 2084 - Application d'un agent de protection du bois en installation fermée
BP 2083 - Utilisation d'agents de protection du bois en installations ouvertes.

Les agents de protection du bois contiennent des substances actives biocides pour la protection du bois contre les parasites. Pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement, ils devront impérativement être utilisés conformément aux instructions d'utilisation et uniquement dans les domaines autorisés. Éviter tout contact inutile avec le produit. Un mauvais usage peut s'avérer nuisible pour la santé et l'environnement.

Ouvrir puis utiliser avec précaution.

Ne pas manger, boire ou fumer pendant le travail.

Lors de la mise en œuvre dans un atelier (utilisation professionnelle), veiller à maintenir une bonne aération.

En application sur les fenêtres et portes d'entrées, veiller à une bonne ventilation / aération à l'intérieur, maintenir ouvertes toutes les portes et fenêtres (ventilation croisée, renouvellement d'air minimum 5 h) et minimiser la durée du séjour dans la zone de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Ne pas utiliser sur le bois devant entrer en contact direct avec des denrées alimentaires ou du fourrage pour bétail.

Ne pas verser dans le sol, les cours d'eau ou les égouts.

L'application du produit - et l'utilisation du bois traité avec - à proximité directe d'eau superficielle n'est pas autorisée, l'écosystème aquatique pouvant en être altéré.

Mise en œuvre uniquement sur support imperméable. Le cas échéant, utiliser une protection adaptée (film, bâche). Stocker les bois traités - jusqu'à complet séchage - sur support dur, imperméable. Les éventuels restes de produit répandus / égouttés du bois devront être recueillis pour être réutilisés ou éliminés.

COV selon Directive Decopaint (2004/42/CE):

Limite européenne pour ce produit (cat. A/e): max. 130 g/l (2010).
Ce produit contient < 130 g/l COV.

VOC	
Kat.	A/e
2010:	130g/l
max.:	130g/l

Merci de noter que les données / informations ci-dessus ont été déterminées par la pratique ou en laboratoire; elles sont données sans engagement, à titre indicatif.

Elles représentent des informations d'ordre général, décrivent nos produits et informent sur leur utilisation et leur mise en œuvre.

En raison de la multitude / variété des conditions d'application, des matériaux utilisés et des chantiers, tous les cas individuels ne peuvent être pris en compte. Nous recommandons donc - en cas de doute - de procéder à des essais préalables ou de nous consulter.

Sauf si nous avons confirmé expressément par écrit la convenance spécifique ou les propriétés d'un produit pour un domaine d'utilisation bien précis, une information ou un conseil technique, même donné en toute bonne foi, reste sans engagement. Nos Conditions Générales de Vente et de Livraison s'appliquent systématiquement.

Cette édition annule et remplace les précédentes.